



FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATION TUTEUR - MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Dernière mise à jour le 19/05/2021.

OBJECTIF

Se former pour accompagner un apprenti dans sa réussite

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maîtriser la fonction et le rôle de tuteur / maître d'apprentissage

PUBLIC CONCERNÉ

Managers, salariés, en charge d'accompagner un collaborateur en apprentissage

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation Innov Saint-Pierre indique sur son site internet la date de la prochaine session de formation. Pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le bulletin d'inscription ou toute autre information administrative au plus tôt. Les modalités d'accès aux formations que nous proposons sont définies dans les conventions signées avec le commanditaire

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

L'encadrement des stagiaires sera assuré par le responsable pédagogique de Formation Innov saint-Pierre et/ou par le formateur. Remise du livret d'accueil au stagiaire avec le programme complet de la formation, le règlement intérieur et la présentation du centre de formation. Le stagiaire sera invité à remplir par demi-journée la feuille d'émergence permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation. L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de vérifier les attentes des participants.

Tarif

390 € NET
par participant

Réf.

PRO-000049

Contact

0760429093
i.dazet@formation-st-pierre.fr
www.formation-st-pierre.fr

PRÉ-REQUIS

- aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un aménagement est-il nécessaire pour votre participation ?
Contactez-notre référent handicap par mail à i.dazet@formation-st-pierre.fr





| | | | |
|---|-------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Niveau | Modalité | Effectif par session | Durée |
| Autres formations professionnelles continues | Présentiel | 4 mini > 10 maxi | 8 heures / 1 jour(s) |



PROGRAMME

Module 1 : Situer le contrat d'apprentissage

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage
Dans quoi s'inscrit-il
Pour quel public
La durée du contrat d'apprentissage
Le temps de travail réglementaire
La rémunération
Les engagements de l'employeur
La Formation
L'accompagnement
Le CFA.

Les conditions de réussite : l'accompagnement de l'apprenti.e, l'engagement du maître d'apprentissage et la relation avec le CFA.

Module 2 : Cerner le rôle de maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage et sa place dans l'entreprise : un partenariat de confiance.
Les avantages de l'apprentissage : pour le maître d'apprentissage, l'apprenti.e et l'entreprise.
Le profil du maître d'apprentissage, les compétences requises, les conditions de réussite d'un apprentissage motivant.
Les différents niveaux de l'apprentissage : maître d'apprentissage hiérarchique, référent ou opérationnel ?
Comprendre le rôle, les missions du maître d'apprentissage

Module 3 : Avoir une vue d'ensemble de son métier et élaborer un parcours de formation

Analyser le poste, la mission, les activités principales, les tâches, les moyens, les compétences clés associées.
Construire le parcours de formation pertinent et motivant : l'intégration, le déroulement des actions d'accompagnement, la validation des acquis et le bilan d'étape.

Elaborer une séquence pédagogique : les supports de formation et la mise en situation

Module 4 : Suivre le parcours d'apprentissage : acquisition du métier et comportement professionnel

Cerner les besoins de l'apprenti.e : savoir observer et écouter de manière appropriée.
Poser le cadre de l'apprentissage : définition des étapes du parcours de formation, donner des objectifs clairs et séquencés.
Evaluer objectivement l'apprentissage et la progression du collaborateur.

Module 5 : Acquérir les techniques d'entretien pour développer une relation de confiance

Intégrer les règles d'une communication efficace et positive.
S'entraîner à conduire les différents entretiens : accueil, suivi et bilan.
Prendre en compte les motivations de la génération Y pour impliquer et motiver

Les principes et les supports pédagogiques :

Remise du livret d'accueil au stagiaire avec le programme complet de la formation, le règlement intérieur et la présentation du centre de formation.
Le stagiaire sera invité à remplir par demi-journée la feuille d'émargement.
Valorisation et questionnement de l'expérience professionnelle individuelle et collective.
Les apports théoriques et les apports d'outils seront travaillés à partir de situations simulées.
Par des méthodes actives et participatives, chaque stagiaire bénéficiera tant d'outils pratiques (construction, mutualisation, apports) que d'éclairages théoriques variés (références pédagogiques, psycho-sociales...) afin d'appréhender avec confiance l'accompagnement de l'apprenti.
Chaque exercice est suivi d'un débriefing avec mise à jour des connaissances.
Apports théoriques avec support PowerPoint, vidéo et Paperboard.
Remise du support de formation aux stagiaires sur clé USB ou par voie dématérialisée.

Dispositifs pédagogiques et méthodes d'évaluation:

Évaluations des connaissances en début et fin de programme
Une évaluation de satisfaction de la formation par les participants sera réalisée le jour de la formation.
Dans le cadre du dispositif qualité un questionnaire sera envoyé au service RH, dans une période de 6 à 8 mois après l'action de formation, pour analyser la gestion du transfert des acquis de la formation dans la pratique professionnelle.



A l'issue de la formation, il sera délivré à l'apprenant une attestation de présence et une attestation de fin de formation.

LES PLUS

Intervenant expérimenté, chef de service pédagogique DITEP (Dispositif Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques).

INTERVENANT(S)

*Formateur d'adulte professionnel référent
pédagogique*

ÉVALUATION

Évaluations des connaissances en début et
fin de programme

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation